Les Études romanes à l'Université catholique de Louvain (UCL, Louvain-la-neuve)

Luc Collès
Président du département

Depuis plusieurs années, l'enseignement fait l'objet de nombreuses réflexions, les unes internes au département d'études romanes, les autres menées conjointement aux initiatives facultaires. Ces réflexions se manifestent notamment dans la réforme de la candidature, prévue pour la rentrée 2002 et résultant de l'application, à l'échelle de la faculté de philosophie et lettres, du projet intitulé " Gérer sa formation ". Mais notre département était déjà entré dans cette dynamique en restructurant la licence il y a cinq ans.

Par ailleurs, outre l'agrégation, plusieurs formations complémentaires sont offertes aux licenciés en langues et littératures romanes, sous forme de diplômes de deuxième ou de troisième cycle. C'est notamment le cas des formations en français langue étrangère et/ou seconde (FLES).

1. La réforme de la candidature en philosophie et lettres

4.1 Objectifs de la réforme

La réforme de la candidature est motivée par quatre objectifs fondamentaux :

– améliorer la transition secondaire-université et la maturation du choix d'orientation en permettant aux étudiants de 1ère candidature d'entamer leur formation par un quadrimestre polyvalent ;

– rendre l'enseignement en candidature à la fois plus motivant et plus efficace en mettant en œuvre un certain nombre de principes pédagogiques : autonomisation des étudiants, développement de travaux pratiques en petits groupes et constitution d'équipes enseignantes ;

– moderniser la structure et le contenu d'enseignements qui, pour la plupart, n'ont pratiquement pas changé d'intitulé ni de volume depuis les années 60 ;

– renforcer la dimension proprement facultaire de la formation en candidatures.

4.2 Modalités d'application

Dorénavant, l'inscription des étudiants en première candidature " philo et lettres " ainsi que l'évaluation et l'orientation au terme du 1er quadrimestre polyvalent seront régies par les règles suivantes :

a. Chaque étudiant s'inscrit au début de l'année dans l'un des cinq programmes de candidature organisés par la Faculté (histoire, histoire de l'art, études classiques, romanes ou germaniques), mais il devra confirmer ou infirmer ce choix au terme du premier quadrimestre.

b. Tous les cours du premier quadrimestre ont le même poids du point de vue de la délibération.

c. Au terme de la session de janvier, un Conseil d'Études se réunit afin :

(1) d'examiner les résultats des étudiants qui ont annoncé leur intention de poursuivre leur année dans le programme relevant de leur compétence ;

(2) de se prononcer sur la pertinence de l'orientation envisagée et de donner à chaque étudiant les conseils qui s'imposeraient.

d. Dans ce Conseil d'Études siègent le Doyen, le Secrétaire académique de la Faculté, les coordinateurs d'année et les conseillers d'études (membres du personnel académique ou scientifique, qui auront reçu la tâche de conseiller chacun un nombre déterminé d'étudiants pendant la durée de leur première candidature).

e. Après avoir reçu ses résultats de janvier et l'avis du Conseil d'Études, tout étudiant peut décider de s'orienter dans un autre programme de la Faculté que celui qu'il avait initialement choisi. Si cependant il s'oriente vers un programme qui nécessite un cours du premier quadrimestre qu'il n'a pas suivi, il lui reviendra d'étudier par lui-même la matière de ce cours au début du second quadrimestre et d'en présenter l'examen à la session de juin.

2. Le programme de la candidature en langues et littératures romanes

4.1 Objectifs de la formation

Les études de langues et littératures romanes poursuivent un triple objectif. Elles assurent une formation linguistique qui développe la réflexion sur les langues et le langage, ainsi qu'une réelle maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit. Dans le domaine littéraire, elles permettent aux étudiants d'être confrontés à l'analyse approfondie de textes français, anciens et modernes, ainsi qu'à l'histoire de la littérature française et européenne. Elles proposent, en outre, l'apprentissage d'une seconde langue romane (italien ou espagnol), dont la maîtrise sera assurée en parallèle avec la connaissance de la littérature et de la culture italienne ou espagnole.

En outre, depuis quelques années, un " plan langues " est d'application. Pour les romanistes, il peut s'agir d'un perfectionnement en langue romane, axé sur la compréhension de textes en deuxième candidature et sur la production interactive en première licence. Mais les étudiants peuvent également choisir, dans ce volet, une langue germanique.

4.2 Structure générale du programme

Le programme de candidature (premier cycle), d'une durée de deux ans, comprend à la fois des cours communs à l'ensemble de la faculté de philosophie et lettres et des cours de base dans les disciplines spécifiques des études romanes.

Les chiffres placés entre parenthèses à côté de chaque intitulé indiquent le volume horaire des cours magistraux et celui des travaux pratiques en petits groupes. Les crédits européens (ECTS : European Community Course Credit Transfer System) tiennent compte de ces deux volumes mais également de la part de travail personnel demandée à l'étudiant.

ROM 11 Première année

Premier quadrimestre (30 ECTS) :

1) Fondements historiques de la civilisation occidentale I [60-10] (5 ECTS)

2) Arts et civilisations [37,5-15] (5 ECTS)

3) Langues modernes I (5 ECTS)

   L'étudiant suivra l'un des 2 cours suivants : langue italienne (0-45) ou langue espagnole (15-30)

4) Langues anciennes (5 ECTS)

   L'étudiant suivra l'un des 3 cours suivants : initiation au latin (30-30), langue et textes latins (30-15) ou initiation au grec (30-30)

5) Introduction aux principales littératures européennes I [30-0] (5 ECTS)

6) Pratiques du français à l'université [15-15] (5 ECTS)

Deuxième quadrimestre (30 ECTS)

Cours généraux (8 ECTS)

– Introduction à la Philosophie [45-0] (4,5 ECTS)

– Introduction aux sciences du langage [30-10] (3,5 ECTS)

Cours de spécialité (22 ECTS)

– Italien II ou Espagnol II (15-15) (2,5 ECTS)

– Introduction aux études romanes : linguistique (22,5-7,5) (2,5 ECTS)

– Approches synchroniques du français [30-22,5] (4,5 ECTS)

– Exercices de grammaire française [0-22,5] (2 ECTS)

– Histoire de la littérature française I [45-0] (3,5 ECTS)

– Explication d'auteurs français du moyen âge I [30-0] (2,5 ECTS)

– Explication d'auteurs français des temps modernes I [45-0] (4,5 ECTS)

ROM 12 Deuxième année

Cours généraux (26 ECTS)

- Anthropologie et psychologie [30-0] (3 ECTS)
- Théorie de la littérature [30-7,5] (3,5 ECTS)
- Introduction aux principales littératures européennes II [30-0] (3,5 ECTS)
- Logique et argumentation en sciences humaines [30-0] (3 ECTS)
- Fondements historiques de la civilisation occidentale II [0-22,5] (2,5 ECTS)
- Critique de l'information [30-10] (3,5 ECTS)
- Langue et textes latins [30-0] (3 ECTS)

Cours de spécialité (34 ECTS)

- Méthodologie des études littéraires (30) (3 ECTS)
- Approches diachroniques du français [30-15] (4,5 ECTS)
- Espagnol III ou Italien III [30-15] (5 ECTS)
- Histoire de la littérature française II [45-0] (5 ECTS)
- Explication d'auteurs français du moyen âge II [30-0] (3,5 ECTS)
- Formation à l'écrit argumenté [15-15] (4,5 ECTS)
- Explication d'auteurs français des temps modernes II [30-0] (3,5 ECTS)

Un séminaire au choix [0-15] (3,5 ECTS) :

- Langue et littérature françaises médiévales
- Linguistique française
- Analyse et pratique de la création littéraire
- Littérature française
- Analyse littéraire
- Analyse de textes poétiques

Un cours de langue moderne parmi les suivants (" plan langues ") :

- Espagnol - compréhension de textes [60-0] (4 ECTS)
- Italien - compréhension de textes [60-0] (4 ECTS)
- Néerlandais - compréhension de textes d'orientation générale [60-0] (4 ECTS)
- Anglais - compréhension de textes d'orientation générale [60-0] (4 ECTS)
- Allemand - compréhension de textes généraux et historiques [60-0] (4 ECTS)

3. Le programme de la licence en langues et littératures romanes

La réforme de 1997, en filiation de la réforme antérieure, laquelle datait de 1972, accentue encore, pour ce qui est de l'architecture générale du projet, l'organisation modulaire. Elle réduit le volume horaire général des étudiants ainsi que le " tronc " des matières communes obligatoires. Outre la formation de base, les étudiants doivent choisir une des 7 filières en liaison avec le mémoire de licence : linguistique romane et française, langue et littérature du Moyen Age, littérature française moderne, études hispaniques, études italiennes, français langue étrangère ou langue seconde, filière à orientation didactique.

On observera qu'une des originalités de la formation en langues et littératures romanes à l'UCL, par rapport aux autres universités de la Communauté française, réside dans la possibilité de faire un mémoire à orientation didactique : en français langue maternelle (FLM) (langue ou littérature), en italien ou espagnol, en français langue étrangère ou seconde (FLES).

4.1 L'établissement d'unités de valeur (UV) et de crédits ECTS

Pour le moment, le programme est encore formulé en unités de valeur (UV). Il sera prochainement converti en ECTS, tenant compte du travail réel demandé à l'étudiant en termes de lectures et d'exercices. On prendra aussi en considération la langue dans laquelle le cours est donné : à cet effet, on introduira un coefficient de difficulté qui fera valoir le travail supplémentaire nécessaire pour suivre des cours donnés dans une autre langue que le français (0,5 ECTS/15h).

La formation de base comporte un tronc commun et des options générales. Le tronc commun comprend 27 UV et les options générales 6 UV. Le nombre d'UV pour les filières est de 20. Quant au mémoire, il est comptabilisé pour 15 UV.

Rappelons aussi que le premier chiffre entre parenthèses indique le volume horaire des cours magistraux et le second celui des exercices en petits groupes.

4.2 Formation de base (31 UV)

- Questions de sciences religieuses (15) (1 UV)
- Communication écrite d'un savoir scientifique (15) (2 UV)
- Linguistique générale (30) (2 UV)
- Linguistique française (30) (6 UV)
- Linguistique romane (30) (2 UV)
- Littérature du Moyen Age (30) (2 UV)
- Littérature française moderne et contemporaine (90) (6 UV)
- Littératures modernes comparées (30) (2 UV)
- Littératures romanes méridionales (30-30) (4 UV)
- Latin (30) (2 UV)
- Cours de langue (obligatoire en 1ère licence) (30) (2 UV)

4.3 Les Filières

Pour des raisons de place, nous ne reprendrons pas tout le contenu des différentes filières : nous nous limiterons à des exemples.

Filière 1 : linguistique romane et française

• *Matières fondamentales (8 UV),* comme par exemple…

- Linguistique française : questions spéciales (syntaxe ou lexicologie) (30) (2 UV)
- Variétés géolinguistiques du français (30) (2 UV)
- Histoire de la langue française (30) (2 UV)
- Séminaire de linguistique du français (15) (2 UV)

• *Matières proposées par la filière (6 UV),* comme par exemple…

- Linguistique romane (15) (1 UV)
- Langues et littératures dialectales de Wallonie (30) (2 UV)
- Linguistique française appliquée à l'enseignement (FLM, FLES) (15-15) (2 UV)
- Français de spécialité (30) (2 UV)
- Sociolinguistique (15) (2 UV)
- Psychologie du langage oral (30) (2 UV)

• *Matières proposées par l'étudiant (6 UV dont un cours de philosophie de licence de 2 UV)*

• *Un mémoire (15 UV)*

Filière 2 : langue et littérature du Moyen Age

• *Matières fondamentales (8 UV),* comme par exemple…

- Histoire de la littérature française du Moyen Age (30) (2 UV)
- Explication d'auteurs français du Moyen Age (30) (2 UV)
- Séminaire de langue et littérature françaises médiévales (15) (2 UV)

• *Matières proposées par la filière (6 UV),* comme par exemple…

- Histoire de l'architecture et exercices : Moyen Age (30-15) (2 UV)
- Paléographie du Moyen Age occidental (30) (2 UV)
- Histoire des institutions : Moyen Age (45) (3 UV)
- Linguistique française : problèmes généraux de lexicologie (30) (2 UV)
- Histoire de la littérature latine du Moyen Age (30) (2 UV)

• *Matières proposées par l'étudiant (6 UV dont un cours de philosophie de licence de 2 UV)*

• *Un mémoire (15 UV)*

Filière 3 : littérature française moderne

• *Matières fondamentales (8 UV),* comme par exemple…

- Histoire de la littérature française des XVIe et XVIIe siècles (30) (2 UV)
- Explication d'auteurs français du XIXe siècle (30) (2 UV)
- Explication d'auteurs français de la première moitié du XXe siècle (30) (2 UV)
- Explication d'auteurs français contemporains (30) (2 UV)

• *Matières proposées par la filière (6 UV),* comme par exemple…

- Langue et littérature provençales (30) (2 UV)
- Littérature française hors de France et de Belgique (30) (2 UV)
- Questions de stylistique littéraire (30) (2 UV)
- Sociocritique (30) (2 UV)
- Séminaire : productions paralittéraires (15) (2 UV)
- Séminaire : analyse littéraire (15) (2 UV)

• *Matières proposées par l'étudiant (6 UV dont un cours de philosophie de licence de 2 UV)*

• *Un mémoire (15 UV)*

Filière 4 : études hispaniques

• *Matières fondamentales (8 UV),* comme par exemple…

- Histoire de la littérature espagnole (30) (2 UV)
- Linguistique romane : application au domaine ibéro-roman (15) (1 UV)
- Explication d'auteurs espagnols (15) (1 UV)

• *Matières proposées par la filière (6 UV),* comme par exemple…

- Le monde hispanique : culture et civilisation (15) (1 UV)
- Séminaire d'espagnol : linguistique (15) (2)
- Littérature hispano-américaine (30) (2 UV)
- Histoire de l'Amérique latine (15) (1 UV)
- Histoire de l'expansion européenne outre-mer (30) (2 UV)

• *Matières proposées par l'étudiant (6 UV dont un cours de philosophie de licence de 3 ECTS)*

• *Un mémoire (15 UV)*

Filière 5 : études italiennes

• *Matières fondamentales (8 UV),* comme par exemple…

- Explication d'auteurs italiens (30) (2 UV)
- Linguistique : application au domaine italo-roman (15) (1 UV)
- Séminaire d'italien : littérature (15) (2 UV)

• *Matières proposées par la filière (6 UV),* comme par exemple…

- Lectorat d'italien (60) (2)
- La société italienne et son histoire (15) (1)
- Histoire de l'art et archéologie : temps modernes, architecture (30) (2 UV)
- Histoire de l'art et archéologie : temps modernes, peinture et sculpture (45) (3 UV)

• *Matières proposées par l'étudiant (6 UV dont un cours de philosophie de licence de 2 UV)*

• *Un mémoire (15 UV)*

Filière 6 : français langue étrangère ou langue seconde

• *Matières fondamentales (8 UV),* comme par exemple…

- Linguistique française appliquée à l'enseignement du FLE (15-15) (2 UV)
- Phonétique contrastive et corrective du français (15-15) (2 UV)
- Didactique du FLE (30-15) (2 UV)
- Séminaire de méthodologie de la recherche en FLE (15) (2 UV)

• *Matières proposées par la filière (6 UV),* comme par exemple…

- Linguistique française : questions spéciales de syntaxe (30) (2UV)
- Variétés géolinguistiques du français (30) (2 UV)
- Français de spécialité (30) (2 UV)
- Séminaire de linguistique française (15) (2 UV)
- Communication interculturelle (15-15) (2 UV)

• *Matières proposées par l'étudiant (6 UV dont un cours de philosophie de licence de 2 UV)*

• *Mémoire (15 UV)*

Filière 7 : filière à orientation didactique

• *Matières fondamentales (8 UV),* à choisir dans les matières fondamentales d'une des 6 autres filières.

• *Matières proposées par la filière (6 UV),* à choisir parmi des cours ou séminaires de didactique :

- Didactique du FLM (30-15) (2 UV)
- Didactique du FLES (30-15) (2 UV)
- Épistémologie de l'enseignement du français (15-15) (2 UV)
- Séminaire de réflexion sur les contenus des programmes de français (15) (2 UV)
- Séminaire de méthodologie de la recherche en FLM (15) (2 UV)
- Séminaire de méthodologie de la recherche en FLES (15) (2 UV)

• *Matières proposées par l'étudiant (6 UV dont un cours de philosophie de licence de 3 ECTS et un cours ou séminaire de didactique de2 UV)*

• *Un mémoire (15 UV)*

4. Les formations complémentaires – Le DES en enseignement du FLES

Outre l'agrégation, les licenciés en langues et littératures romanes ont accès à des formations complémentaires sous forme de diplômes de deuxième cycle (licences en linguistique, en sciences du livre, en études asiatiques, en études européennes, en culture et civilisation de la Belgique francophone, en ingénierie linguistique) ou de troisième cycle (Études approfondies en médiévistique, diplôme d'études spécialisées en études hispaniques ou en études italiennes, diplôme d'études spécialisées en enseignement du français langue étrangère).

Parmi ces formations, le diplôme d'études spécialisées (DES) en enseignement du FLES recueille un franc succès auprès de tous ceux qui, gourmands, ont choisi une autre filière dans le cadre de leur licence.

4.1 Objectifs de formation

Le programme du DES en enseignement du français langue étrangère ou seconde vise à approfondir les connaissances et à développer les compétences des licenciés romanistes dans plusieurs discipline : la linguistique, la didactique, la communication interculturelle. Cette formation vise à rendre aptes à enseigner le français aux allophones (enfants, adolescents et adultes) ainsi qu'aux jeunes issus de l'immigration. Le DES assure une bonne pratique professionnelle réflexive (notamment par les stages d'enseignement) et une initiation à la recherche dans ce domaine interdisciplinaire.

4.2 Structure générale du programme

Ce programme d'un an comporte 37 unités de valeur. D'un point de vue théorique, il est construit autour de trois axes : la linguistique française dans ses liens avec l'enseignement, la didactique du français langue étrangère ou seconde et des cours propres

à l'aire linguistique et culturelle à laquelle le candidat se destine. D'un point de vue pratique, le DES propose des stages d'enseignement et un séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages. Ces deux orientations se rejoignent lors des activités d'initiation à la recherche axées sur la pratique réflexive.

4.3 Le volet culturel

Tout en ne négligeant pas la littérature française de Belgique et l'histoire de la Wallonie (cours à option mais recommandés aux étudiants non francophones), le volet culturel de ce programme met l'accent sur la culture des apprenants auxquels l'enseignant va s'adresser. Cette dernière doit en effet être prise en compte puisque l'on sait que les outils conceptuels dont ceux-ci disposent jouent généralement le rôle d'un prisme déformant dans leur appréhension de la langue cible.

Ainsi, le futur diplômé trouvera-t-il des cours propres à l'aire linguistique et culturelle à laquelle il se destine : Islam, Europe, Afrique, Extrême-Orient, Péninsule ibérique et Amérique latine. Un cours de communication interculturelle lui apprendra d'ailleurs à décoder le comportement de l'étranger (perception du temps, aménagement de l'espace, gestuelle, proxémique, etc.). Enseigner le français suppose en effet plus que jamais de savoir se reconnaître dans son identité – singularité et de reconnaître l'autre dans son altérité – étrangeté.

4.4 Le volet linguistique

Le volet linguistique propose à l'étudiant une initiation à une troisième ou à une quatrième langue, car, outre l'intérêt évident à connaître une langue supplémentaire, il a paru important aux concepteurs du programme de se retrouver " en situation " d'apprentissage quand on réfléchit aux procédures d'enseignement d'une langue.

Le cours de phonétique contrastive et corrective du français souligne les difficultés rencontrées par les non-francophones (en particulier les anglo-, néerlando-, hispano- et arabophones) dans l'acquisition du système phonétique et phonologique du français standard contemporain ; il propose par ailleurs des analyses qui permettent de trouver des remèdes à ces difficultés.

Un cours de linguistique française appliquée à l'enseignement du FLES passe en revue les diverses situations d'apprentissage des langues étrangères, étudie ce qui les fonde linguistiquement et s'attache à définir la place et le statut de la grammaire dans chacune d'elles. D'autres cours de linguistique, pour lesquels existe une certaine liberté de choix, viennent compléter la formation du futur maître en la matière (sociolinguistique, psycholinguistique…).

4.5 Le volet didactique

Quant au volet didactique, il a une visée à la fois théorique et pratique. Constitué de cours magistraux et de séminaires, il a tout d'abord pour objectif d'asseoir la connaissance de concepts, opérations ou stratégies, moyens et finalités didactiques indispensables à la constitution d'une compétence d'enseignement du FLE. Il vise aussi à rendre sensibles les relations entre ces projections théoriques et le travail dans les classes, par des travaux pratiques et par une liaison du cours à l'expérience des exercices didactiques et des stages.

C'est en effet lors du stage que le futur professeur de FLE aura déjà l'occasion de se retrouver " sur le terrain ". Ce sera pour lui le moment de prendre conscience de ses aptitudes, qualités et points faibles. Les concepteurs ont donc encouragé, au-delà d'une trentaine d'heures d'exercices didactiques, sous la direction de praticiens expérimentés dans des institutions de tous ordres de la partie francophone du pays, la prise en considération d'un stage de moyenne ou de longue durée, à l'étranger ou en Belgique (lectorat, cours de vacances, camps de langues) : autant d'occasions pour le futur professeur de FLE d'affirmer un début d'expérience. Un rapport, agréé par le jury, valide cette activité.

Signalons enfin que certains cours ou séminaires comportent à la fois un volet linguistique et didactique. C'est le cas du cours de français de spécialité (français des affaires et des sciences) comme du séminaire de méthodologie de la recherche en français langue étrangère. Ils sont d'ailleurs pris en charge, en cotitulature, par un linguiste et un didacticien.

5. L'Harmonisation européenne des cursus universitaires

Dans un tout prochain avenir, les études de langues et littératures romanes à l'UCL connaîtront encore des modifications, dans la mesure où il s'agira d'harmoniser en Europe tous les cursus des études supérieures. Le scénario officiel est celui d'un baccalauréat en 3 ans (180 unités du système ECTS) et d'une maîtrise de 2 années (120 unités ECTS). L'agrégation, les diplômes d'études complémentaires ainsi que les diplômes d'études spécialisés pourraient être intégrés dans la nouvelle maîtrise. Le troisième cycle serait, lui, réservé aux diplômes d'études approfondies (DEA) et à la préparation au doctorat. À ce stade, il serait prématuré d'en dire davantage. Inutile de dire que le département d'études romanes de l'UCL ne redoute pas de telles perspectives, tant il est vrai que la réflexion qu'il a entamée sur les enjeux profonds de la formation ne pourra que l'aider à répondre à ces nouveaux défis.

Annexe

Structures de recherche du Département d'Études romanes de l'UCL

En 1997, le département d'études romanes a choisi de supprimer les cinq unités qui le constituaient et de fusionner celles-ci en une seule unité ROM. Sa structure se situe à un double niveau, celui de l'administration et celui de la recherche. C'est à ces deux niveaux que se rattachent les personnes : rattachement administratif stable à ROM, adhésion à des entités de recherche volontaire et limitée dans le temps.

Quatre entités de recherche ont été distinguées :

– les programmes de recherche : destinés à mener à bien un projet concret, limité dans le temps et dans les besoins en personnel ;

– les groupes de recherche : regroupant au moins deux chercheurs (académique ou docteur) et pouvant accueillir des doctorands ;

– les centres d'étude : cette dénomination est réservée au secteur des langues romanes autres que le français associant des recherches en littérature, en linguistique et en didactique, leur unité étant constituée par le domaine linguistique et culturel concerné ;

– les centres de recherche dont le statut scientifique est le plus exigeant : il regroupe plusieurs programmes et/ou groupes autour d'un fil conducteur et définit une programmation à long ou à moyen terme de recherches concertées.

Actuellement, l'organigramme de la recherche ROM se présente de la manière suivante :

a. Centres de recherche :

- *Centre de recherche en didactique des langues et littératures romanes (CEDILL)* :

Luc Collès, Jean-Louis Dufays (dir.), Silvia Lucchini et Francine Thyrion

- *Centre de recherche sur les variations linguistiques du français en Belgique (VALIBEL)* :

Michel Francard

- *Centre de recherche Joseph Hanse : littératures de langue française : théorie littéraire et littérature comparée (CJH)* :

Jacques Carion, Ginette Michaux (dir.), Marc Quaghebeur, Pierre Piret, Jean-Claude Polet

b. Centres d'études :

- *Centro de estudios hispanicos* : Geneviève Fabry (dir.) et Robert Verdonk

- *Centro di studi italiani* : Beatrice Barbalato et Costantino Maeder (dir.)

c. Groupes de recherche :

- *Patronymie Romane* : Jean-Marie Pierret, Jean Germain

- *Groupe de recherche sur le moyen français (GRMF)* : Claude Thiry

- *Groupe de recherche sur l'image et le texte (GRIT)* : Jean-Louis Tilleuil

- *Groupe de recherche sur les imaginaires de la romanité* : Georges Jacques, Colette Storms, Vincent Engel et Myriam Watthee (dir.).

d. Programme de recherche :

- *Philosophie de la littérature* : Michel Lisse et Cécile Hayez

e. Hors entité :

- *Linguistique* : Nadine Henrard, Jean Klein.

Postface

Romaneske : Outre la possibilité de faire un mémoire à orientation didactique, quels sont les points forts des Études romanes à l'UCL ?

Luc Collès : Ce qui fait l'originalité des Études romanes à l'UCL, c'est, en première candidature, l'organisation d'un quadrimestre polyvalent (avec, à la clé, une réorientation éventuelle) et, en licence, une organisation modulaire qui, grâce à une combinaison d'options, prépare directement à la rédaction du mémoire. En outre, la possibilité d'avoir une formation en didactique du FLES dans le cadre de la licence n'existe qu'à l'UCL.

A la KUL, on a de plus en plus recours aux TIC, d'une part pour promouvoir l'autonomisation de l'étudiant, d'autre part pour pallier les problèmes d'encadrement. Qu'en est-il à LLN ?

Certains cours se retrouvent sur le WEB C'est le cas pour les cours de linguistique de première candidature : outre le contenu du cours, on y trouve des outils de travail : bibliographie commentée, tests d'autoévaluation, forum de discussion, liens avec d'autres sites, etc. C'est aussi le cas des cours de langue : résumés des cours, exercices supplémentaires, communication régulière enseignants/étudiants via le courriel, etc.
L'URL du Département : http://www.fltr.ucl.ac.be/FLTR/ROM/default.htm (l'accès aux cours mentionnés ci-dessus est réservé aux étudiants inscrits).

Peut-on dégager des tendances en ce qui concerne le nombre d'inscriptions et le taux de réussite en Romane ?

34% des inscriptions de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'UCL se font en Romane. Cela lui assure, de façon constante depuis de longues années, le recrutement le plus élevé de la Communauté française dans ce secteur.
Sur les 5 dernières années, le taux de réussite (par rapport aux inscriptions à l'épreuve) en première candidature est de 55% et en deuxième licence de 75%.

Le nombre de romanistes de la KUL optant pour une carrière d'enseignant suit une courbe descendante. Ainsi, un an après avoir décroché leur diplôme, 38% des romanistes de la promotion 1996 se retrouvent dans l'enseignement (niveaux secondaire et supérieur non-universitaire confondus); pour la promotion 1999, la proportion est descendue à 33%. Observe-t-on le même phénomène à l'UCL ?

Une enquête sur les débouchés a été réalisée en janvier 2001 auprès des romanistes ayant achevé leurs études entre 1996 et 2001. 10,5% se sont déclarés actuellement sans emploi. Parmi ceux qui travaillent, 39% ont exercé leur premier emploi dans l'enseignement secondaire et 7,8% dans l'enseignement du FLE. Les autres premiers emplois cités sont libraire, journaliste, assistant ou chercheur, employé de banque, vendeur, conseiller en multimédia et communication, correcteur dans un journal, délégué commercial, assistant de direction dans une maison d'édition.